

Procès-verbal de l'Assemblée générale Association FCPE du Lycée Gustave Eiffel d'Armentières 14 septembre 2018 – 18 Heures

Ordre du jour :

- 1) Partie non statutaire
 - Introduction
 - Bilan de l'année
 - Rapport moral
 - Rapport financier
 - Objectifs pour année 2018 -2019

- 2) Partie statutaire
 - Constitution et élection des membres du bureau de l'Association FCPE Gustave Eiffel
 - Constitution de la liste électorale des représentants de parents d'élèves au conseil d'administration du lycée Gustave Eiffel, et organisation des élections.
 - Questions diverses

1 – Partie non statutaire

A – Introduction

Quel est notre rôle : Rester vigilants pour toujours garantir notre système éducatif, garantir un haut niveau d'enseignement pour nos enfants.

Nos valeurs : L'enfant est au centre de nos préoccupations. La FCPE milite pour la gratuité totale de la scolarisation, pour la réussite de tous les jeunes, pour une école laïque, sans discrimination et pour que soient respectés les droits des parents d'élèves.

Pourquoi adhérer : C'est avoir les moyens de mutualiser les expériences et d'être plus efficaces pour aider d'autres parents. C'est avoir les moyens de se former et de s'informer. En adhérant à une fédération, on est mieux informé de ce qui se passe dans l'école de son enfant et en général dans le système éducatif, on connaît ses droits de parent d'élèves. On peut bénéficier, si on le souhaite, de stages de formation organisés par la fédération départementale.

L'association FCPE est en progression chaque année et nous nous en félicitons.

Historique :

En 2013, plus aucune association de parents d'élèves n'étaient représentées au lycée Eiffel.

- En 2013, l'association comptait 5 adhérents FCPE au Lycée
- En 2014, l'association comptait 17 adhérents FCPE au Lycée

- En 2015, l'association comptait 66 adhérents FCPE au Lycée, 1 parent ayant payé la part locale
- En 2016, l'association comptait 102 adhérents FCPE au Lycée, 4 parents adhérents extérieurs ayant payés la part locale
- En 2017, l'association comptait 96 adhérents FCPE au Lycée, 17 parents adhérents extérieurs ayant payés la part locale.
- En 2018 L'association compte actuellement 104 adhérents FCPE au Lycée, dont 21 parents adhérents extérieurs ayant payé la part locale

Conclusion du président :

Dans l'éducation, les responsabilités sont partagées entre parents et enseignants : c'est la coéducation. Si nous voulons qu'une réelle coéducation existe entre parents et enseignants, nous devons œuvrer ensemble pour répondre au mieux aux attentes et aux besoins de nos enfants et de nos ados.

B - Bilan d'activité 2017-2018

Durant cette année 2017-2018, nous nous sommes toujours efforcés à être impliqués dans la vie du lycée :

- Être présent sur les différentes commissions du lycée et notamment au conseil d'administration du lycée. Et donc,
- Présenter une liste de parents délégués pour le conseil d'administration du lycée.
- Inciter les parents à être délégués de classe, et les aider à remplir leur rôle de délégué.
- Faire « vivre » au mieux notre site internet (site internet : <http://fcpeeiffel.fr>) - Cet outil nous permet de diffuser à l'ensemble des parents, les informations concernant la vie du lycée et plus largement sur l'activité de l'association. Les parents peuvent contacter l'association via un courriel générique: contact@fcpeeiffel.fr
- Intervention auprès du rectorat lors d'absence prolongée d'un professeur. Pour cela nous bénéficions également du soutien de la FCPE Nord pour intervenir contre le non remplacement des professeurs absents dans la région.
- Une formation aux premiers secours (P.S.C.1) dispensée par l'Union Départementale de Premiers Secours d'Armentières, courant octobre, et selon notre budget, pour 9 lycéens
- Nous avons pu faire bénéficier aux parents adhérents FCPE de l'achat d'une calculatrice à la rentrée 2018 en effectuant une commande groupée via la FCPE Nord.
-

C - Bilan financier 2017/2018

Les recettes pour l'exercice 2017/2018 ont été de 5 226,46 €. Elles se décomposent de la manière suivante:

- 1 080€ au titre des cotisations FPCE (Cotisation solidaire, Cotisation FCPE)
- 372 € au titre de la Part Locale
- 53,60 € au titre de la revue des Parents
- 14 € au titre d'un trop perçu
- 3 000 € au titre de l'Opération Calculatrice
- 70 € au titre d'un don
- 287,86 € au titre report de l'exercice 2015-2016
- 350 € au titre d'une subvention Conseil Départemental

Les dépenses 2017/2018 ont été de 4 420,04 €. Elles se décomposent de la manière suivante

- 1 080 € au titre du reversement des cotisations FCPE
- 53,60 € au titre de la revue des Parents
- 2 954 € au titre de l'achat des calculatrices
- 13 € au titre d'un remboursement d'un trop perçu
- 39,44 € au titre de l'hébergement du site Internet
- 280 € au titre de l'opération "Prévention et Secours Civiques Niveau 1"

L'exercice 2017/2018 se finit avec un solde positif de 806,42 €. Il vous est proposé de le reporter sur l'exercice 2017/2018.

Le Budget prévisionnel pour 2018/2019 :

Au **31 août 2018**, l'Association Eiffel a perçu la somme de 4 384,50 €. A laquelle, il convient de rajouter le report créditeur 2017-2018 et l'attribution d'une subvention du Conseil départemental soit une somme totale de 5 690,92 €.

Les recettes pour l'exercice 2018 - 2019 se décomposent de la manière suivante :

- 920 € au titre des cotisations FPCE (Cotisation solidaire, Cotisation FCPE)
- 291 € au titre de la Part Locale
- 33,50 € au titre de la revue des Parents
- 3 140 € au titre de l'Opération Calculatrice (vente de 48 calculatrices)
- 500 € au titre du Conseil Départemental (Subvention pour la formation PSC1)
- 806,42 € au titre report de l'exercice 2017 - 2018

Les dépenses pour l'exercice 2018 - 2019 se décomposent de la manière suivante :

4 085,50 € au titre de la partie fixe se répartissant en :

- 920 € au titre du reversement des cotisations FCPE
- 33,50 € au titre de l'abonnement Revue des Parents
- 3 092€ au titre de l'achat des calculatrices (achat de 48 calculatrices à la FCPE Nord)
- 40 € au titre de l'hébergement et maintenance du site Internet

700 € au titre de l'action de formation "Prévention et Secours Civiques Niveau 1"

Un solde de 905,42 € est disponible pour le financement des frais de fonctionnement de l'association et d'actions de promotion.

Tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre association située à la FCPE Nord, avenue de la République à Lomme.

Vote du rapport moral et financier

Comme vous pouvez le constater, c'est un budget équilibré dans les dépenses et les recettes, un bilan moral rigoureux. Nous remercions les parents qui se sont investis durant cet exercice et nous vous demandons d'approuver par vote, les comptes financiers ainsi que le bilan moral de l'association qui vous ont été présentés ce soir.

Tous les documents comptables sont à votre disposition au siège de notre association située à la FCPE Nord, avenue de la République à Lomme.

Participent au vote : les adhérents FCPE de l'association présents à l'assemblée générale

Nombre de votant : .. (Membres présents et à jour de cotisation au 14 septembre 2018)

Vote du bilan moral

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

* Le bilan moral est adopté

Nous vous remercions de votre confiance

Vote du bilan financier

Pour : 18.

Contre : 0

Abstention : 0

* Le bilan financier est adopté

Nous vous remercions de votre confiance

D – Actions pour 2018-2019

- Poursuivre et valoriser notre partenariat au sein de l'établissement Gustave Eiffel.
- Être le maximum de parents présents sur les conseils de classe. En collaboration avec le lycée pouvoir avoir connaissance du pré-planning et ainsi faciliter la participation des parents délégués durant l'année scolaire.
- Se former à notre rôle de parents d'élèves :
 - ✓ À noter dans les agendas, une réunion sera prévue pour mi-octobre avec pour thème : « **Quel est notre rôle en tant que parents délégués et inscription des parents pour être délégués aux conseils de classe** ».
 - ✓ Également, la FCPE Nord propose des formations à ses adhérents. Nous diffuserons, via notre site, les dates et intitulés pour faciliter l'inscription aux parents qui souhaitent les suivre.
- Durant l'année nous verrons la reconduction de l'opération calculatrice via la FCPE Nord
- Mise en place d'une formation « prévention et secours civiques » niveau 1 – pour un plus grand nombre de lycéens. Cette formation permet à toute personne d'acquérir les compétences nécessaires à l'exécution d'une action citoyenne d'assistance à personne, en réalisant des gestes élémentaires de secours.

Pour conclure

Nous invitons d'autres parents à se joindre à nous pour être acteurs de la scolarité de leurs enfants.

Nous pouvons être parents délégués de classe, parents élus au CA, membres des diverses commissions, être au sein du bureau de l'association. Le temps et l'investissement donné est bien sûr en fonction des possibilités de chacun, plus nombreux nous serons plus forte sera notre action.

2 – Partie statutaire

Dissolution du bureau en place, conformément aux statuts de l'association.

**Sont nommées : Président de séance – Patrick MORELLE
Secrétaire de séance – Désiré BAILLON**

E - Élection du bureau des membres du conseil d'administration de l'Association FCPE Gustave Eiffel Armentières

Comme les statuts le prévoient, le bureau doit être renouveler au sein de l'association pour cette nouvelle année scolaire.

.. candidats posent leur candidature pour le bureau de l'association FCPE Gustave Eiffel d'Armentières :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| • Monsieur Martial DEQUEKER | Président |
| • Monsieur Désiré BAILLON | Vice-président |
| • Madame Valérie MAGRET | Trésorière |
| • Madame Françoise MONS | Trésorière-adjointe |
| • Madame Delphine MORETTI | Secrétaire |
| • Madame Géraldine BIANCHI | Secrétaire-adjointe |

Participent au vote : les adhérents à jour de leur cotisation FCPE présents à l'assemblée générale

Nombre de votant : 18 (Membres présents et à jour de cotisation au 15 septembre 2018)

Pour : 18

Contre : 0

Abstention : 0

Le bureau des membres du conseil d'administration de l'Association FCPE Gustave Eiffel Armentières est élu à l'unanimité de la façon suivante :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| • Monsieur Martial DEQUEKER | Président |
| • Monsieur Désiré BAILLON | Vice-président |
| • Madame Valérie MAGRET | Trésorière |
| • Madame Françoise MONS | Trésorière-adjointe |
| • Madame Delphine MORETTI | Secrétaire |
| • Madame Géraldine BIANCHI | Secrétaire-adjointe |

F - Organisation des élections des représentants des parents d'élèves au conseil d'administration du lycée Gustave Eiffel d'Armentières

L'association FCPE présentera une liste de 10 candidats (5 titulaires, 5 suppléants).

- Monsieur Martial DEQUEKER
- Monsieur Arnaud LEMAIRE
- Monsieur Bertrand HEYMAN
- Monsieur Charlotte WILLEMOT
- Monsieur FABIEN CATOIRE

- Monsieur Désiré BAILLON
- Madame Valérie DEQUEKER
- Madame Françoise MONS
- Madame Bérengère REYNAERT
- Monsieur Philippe CARLIER

⇒ Élection le vendredi 12 **octobre 2018** (*important ne pas oublier d'aller voter*)

⇒ La liste de candidatures (fixe et définitive avec ordre du bulletin de vote) doit être déposée avant le 01 octobre minuit.

⇒ La mise sous pli : date limite remis par la poste ou aux élèves au plus tard le 05/10/18

Monsieur Patrick Morelle enverra un mail pour la tenue du bureau de vote

G - Points divers - conclusion

Fait à ARMENTIÈRES, le 14 septembre 2018

Le Président,

Le Vice-président,